

Réunion du 05 juillet 2022

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, Maire.

Présents : Mme HELLEUX, M.LORMEAU, Mme RODRIGUEZ, MM.FLEURIEL, GARNIER, Mme PEZOT, MM. DUPONT, POPRAWSKI, Mmes FLAIRE, LUCAS, M.LE DÉAN.

Excusé avec pouvoir : M.LAUNAY a donné pouvoir à M.LORMEAU

Excusés : Mmes RICOUX, CHARLES, M.MARTIN.

Mme LUCAS a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

La réunion s'est déroulée en présence d'élèves de CM2 de l'école d'Aube.

Tirage au sort des jurés d'assises

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort des jurés d'assises : Mesdames Edith Jourdain née Viard et Stéphanie Garnet née Gautier et Monsieur Thierry Huette ont été désignés.

Révision des prix de location de la salle des fêtes

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal modifie les tarifs suivants :

Repas privé pour les habitants hors commune 400 €

Associations hors commune 400 €

Les autres tarifs restent inchangés.

Ces modifications seront applicables à partir des réservations effectuées au 1^{er} septembre 2022.

Révision du loyer du logement communal situé 4 rue Abbé Roger Derry

Madame Le Maire dit que le locataire du logement communal situé 4 rue Abbé Roger Derry souhaite s'en aller et que le loyer pourrait être révisé car des travaux de menuiseries ont été réalisés.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le loyer à 400 € par mois à compter de la prochaine location.

Modification du marché pour la restauration des passerelles de cheminement sur le chemin de la Risle et autour de la Forge

Madame le Maire dit que l'entreprise LAFOSSE, titulaire du marché, a présenté des plus-values au marché initial :

① Plus-value pour fourniture d'une grille neuve = 4 825,00 €ht

② Plus-value pour intégration des surcoûts imprévisibles de fournitures de matières premières (acier, inox, galvanisation...) liés au contexte international = 18 000,00 €ht

Soit un total de **22 825,00 €ht 27 390,00 €ttc.**

Marché initial	237 513,10 €ht	285 015,72 €ttc
Avenants	22 825,00 €ht	27 390,00 €ttc
Nouveau montant du marché	260 338,10 €ht	312 405,72 €ttc

En délibéré et à la majorité absolue (1 contre= M. Dupont, 2 abstentions= Mmes Flaire et Rodriguez), le Conseil Municipal accepte ces modifications au marché.

Réforme de la publicité des actes

Madame le Maire indique que les règles de publication des actes ont été modifiées. Pour les communes de moins de 3500 habitants, les modalités de cette publicité doivent être choisies et fixées par délibération de l'assemblée délibérante : affichage, publication sur papier ou sous format électronique.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal choisit la publication sur papier.

Travaux d'effacement de réseaux « La Forge »: validation de l'avant-projet

Ce sujet est reporté à la prochaine réunion.

Tour de table

➤ Monsieur Lormeau

- Il y a des réclamations au sujet des chats errants
- Des panneaux ont été commandés pour mettre sur les containers afin d'éviter les dépôts sauvages de sacs poubelles et autres
- 2 jardinières ont été volées devant la Médiathèque

➤ Madame Rodriguez

- L'Hameçon Rislois et la Forge remercient la municipalité pour la subvention
- Le Forum des Associations aura lieu vendredi 09 septembre de 16h00 à 19h00 au gymnase
- Le prochain bulletin municipal est en cours de rédaction
- Le repas des anciens est fixé au dimanche 06 novembre
- La Commission « patrimoine bâti » de la CDC s'est réunie

➤ Madame Pezot

- Une haie rue du Mesnil est à tailler. Réponse : Monsieur Fleuriel se rendra sur place

➤ **Monsieur Poprawski** a visité les bâtiments communaux avec la commission ; les ateliers municipaux ont besoin de gros travaux

➤ Madame Lucas

- Une moto roule vite sur le terrain de pétanque

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.